

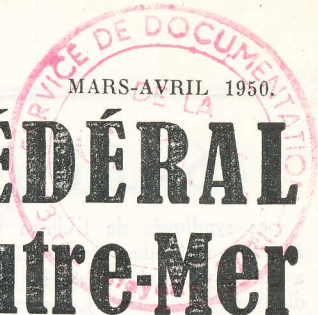
C. G. T.



F. S. M.

BULLETIN CONFÉDÉRAL des Territoires d'Outre-Mer

213, RUE LAFAYETTE — PARIS-10°



SOMMAIRE

Vive notre lutte commune!	1	C'est dans l'action que s'organisent les travailleurs ..	5
A l'île de la Réunion: De la lutte pour la liberté aux victoires revendicatives	2	Réponses à des questions	5
Salut au courage du camarade Rarivo	2	Magnifique mouvement de grève des fonctionnaires de Guyane, Martinique et Guadeloupe	6
Les fonctionnaires et les cheminots africains doivent passer à l'action, sans plus tarder	3	Les travailleurs camerounais s'organisent	6
La grève des dockers d'Oran: L'action unie des travail- leurs fait reculer le patronat et l'administration colonialistes	4	Nouvelles des Unions de Syndicats	7
		Pour la mise hors la loi de la bombe atomique, chacun signera l'appel de Stockholm	8
		Nouvelles internationales	8

Vive notre lutte commune !

Le Bureau de la C.G.T. de France vient de recevoir une lettre émouvante de la C.G.T. du Viet-Nam.

Nos camarades, saluant la lutte des travailleurs français, nous disent qu'une collecte est en cours et que les ouvriers vietnamiens travailleront un dimanche pour en verser le salaire à la souscription.

Et cependant le gouvernement français leur fait une guerre atroce pour les opprimer, des soldats français sont en face d'eux dans les batailles, mais nos camarades ne confondent pas les travailleurs français avec ce gouvernement impérialiste.

Quelle belle compréhension des choses, comme tout est clair dans cette lutte que dirige le Président Ho Chi Minh. Comme nous sommes fiers d'avoir mérité leur confiance, mais aussi combien grand est le sentiment de n'avoir pas encore tout fait pour arrêter cette guerre.

Dans cette lutte gigantesque, que se livrent par le monde, les forces d'oppression et de guerre et celles de liberté, de progrès et de bonheur, le geste des ouvriers vietnamiens pousse comme une fleur de demain sur la pourriture du vieux monde. Il est le gage de la victoire, car ce qui pourrait n'est pas capable d'actes généreux.

Nos amis Vietnamiens savent qu'il y a des peuples opprimés, mais ils savent aussi que les impérialistes oppriment aussi leur propre classe ouvrière.

La classe ouvrière de France n'a rien de commun avec ses exploités, ni intérêts, ni sentiments.

Elle sait qu'« un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre », et elle aime la liberté, elle souffre de l'oppression qu'elle subit et de celle qui pèse sur les peuples frères des pays coloniaux.

Les impérialistes savent ce qu'ils font en faisant courir le bruit que les Français, voire les Européens, sont tous les mêmes. Ils œuvrent à la division de leurs victimes pour se servir des uns contre les autres. Nous, ouvriers français, nous nous sentons beaucoup plus près du docker algérien, du coolie vietnamien, du saigneur d'Hevéa d'Afrique Noire, que du capitaliste français Rothschild ou de son Bidault.

Ces capitalistes, d'ailleurs, ne sont racistes que contre ceux qu'ils exploitent, cela ne les empêche pas de matraquer les ouvriers français en grève, voire de les tuer comme cet ouvrier du bâtiment de Brest,

abattu tout comme une mère africaine de Séguéla qui venait réclamer son enfant emprisonné.

Le racisme n'a qu'un but, troubler les peuples pour empêcher leur lutte commune.

Ils voient tout par rapport à leurs profits, ils exploitent le plus possible tous ceux qu'ils peuvent exploiter.

Ils s'efforcent d'acheter le moins cher possible dans les colonies et de vendre le plus cher possible aux Français.

Voyons seulement le prix d'un kilo de café. Ils le paient 150 francs au planteur africain, il coûte 320 au Havre, il se vend 692 francs au consommateur français. Si l'on retire 200 francs d'impôts, qui servent à payer l'administration d'oppression colonialiste, les C.R.S. qui matraquent les ouvriers, c'est-à-dire l'appareil de l'état de classe des capitalistes, il reste encore 175 francs de bénéfices.

Ils voudraient faire croire aux Français que la grandeur de la France est leur souci, qu'il s'agit de ses intérêts et non des leurs.

Ils voudraient représenter comme des frères à leur

(suite page 2)

Il faut sortir les nôtres de prison

Au Cameroun, N'Gom Jacques, secrétaire de l'Union est arrêté en portant une protestation contre l'arrestation du trésorier de la région bamilikaise. Avec lui, conduisant une délégation de l'Union des Populations Camerounaises, Um Ruben est arrêté également.

A Dakar, Gueye Abdoulaye, Gérard Cauche, sa femme et 5 autres militants sont arrêtés le lendemain d'une manifestation. Relaxés par le tribunal, ils sont de nouveau arrêtés le lendemain puis enfin libérés.

L'action des masses doit les faire tous sortir de prison et assurer le respect des libertés les plus élémentaires.

SALUT au courage du camarade RARIVO

Les syndiqués de l'Union Locale de MAHABO continuent à lutter dans des conditions extrêmement dures. Le Secrétaire a été emprisonné et jeté en cellule dans la ville de Mirandava, distante de 45 km. Le secrétaire-adjoint RARIVO a été torturé pendant des jours et des jours. Un témoin oculaire écrit :

« Rarivo a été par trois fois attaché au poteau du champ de tir de Mahabo, avec un peloton d'exécution en forme, sous le commandement de Charles MONIER, à la fois juge, procureur, gardien-chef et exécuteur. Mais Rarivo lui a répondu : « je crèverai, mais je ne démissionnerai jamais de mon syndicat. »

Il réussit ensuite à s'enfuir et passa dans la clandestinité. Vingt détenus de la prison de Morondava, arrêtés arbitrairement et soumis à des traitements inhumains, se sont enfuis également, alors que deux de leurs camarades mourraient des mauvais traitements subis. Six gardes ont été licenciés pour complicité à la suite de l'évasion des détenus.

* *

Ni la police, ni la prison n'empêcheront les travailleurs malgaches de s'organiser et de prendre leur part dans la lutte pour la liberté.

P. B.

A L'ILE DE LA REUNION

De la lutte pour la LIBERTE aux victoires revendicatives

Durant le mois de février dernier, la population de l'île de la Réunion a mené une lutte courageuse pour arracher à l'administration colonialiste du préfet Demange, la dirigeante la plus populaire du mouvement anticolonialiste créole : Claudine Saramito, arrêtée le 28 janvier 1950 sur ordre de Jules Moch, alors ministre de l'Intérieur et en instance de départ pour la Réunion.

Le jour même de cette arrestation scandaleuse, les dockers du port de la Pointe-des-Galets entraient en grève bientôt suivis par les cheminots du C.P.R. et épaulés par toute la population ouvrière de la ville, pourchassant dans les rues et sur les chantiers, les briseurs de grève du préfet et les gendarmes. Un des briseurs de grève raconte ainsi ses aventures, dans le journal R.P.F. local : « Bien sûr, il nous a fallu la protection des gendarmes pour accomplir notre « devoir ». Je tiens à rendre un hommage mérité au « courage » et au « dévouement » remarquables, avec lesquels les gendarmes ont accompli leur mission. Ils nous ont bien protégés contre la foule en délire. Les femmes se distinguaient d'une façon toute particulière... que ce soient les gendarmes, que ce soient nos dirigeants, nos militants ou nos sympathisants, tous étaient abreuvés des insultes les plus outrageantes, lorsqu'ils se montraient tant soit peu dans la rue. En bien d'autres endroits de la ville, nous n'étions pas plus tranquilles, etc... »

En plus de cette grève, d'une combativité exemplaire, des meetings, des manifestations de rue (malgré un arrêté préfectoral les interdisant), des pétitions, des protestations de toute nature avaient lieu, à travers l'île, exigeant la libération de la camarade Claudine Saramito.

Les travailleurs en grève publiaient un communiqué, dans lequel ils déclaraient :

Les motifs de notre grève sont :

- 1°) l'arrestation de l'avocat-conseil des cheminots, dockers, et défenseur de la classe ouvrière : Claudine Saramito ;
- 2°) revendications non satisfaites depuis plusieurs mois (avec une énumération).

Au troisième jour de grève, sous la poussée de tout un peuple en lutte pour la liberté de sa militante, le préfet fut contraint de capituler et de donner satisfaction aux travailleurs sur des revendications que, depuis des mois, le peuple créole n'avait pu arracher.

Ces satisfactions, les voici :

- 1°) octroi à tous les travailleurs, dont les salaires mensuels sont égaux ou inférieurs à 8.500 fr. (soit l'immense majorité des salariés), d'une prime de 3.000 fr. pour difficultés exceptionnelles consécutives au dernier cyclone (il s'agit de francs CFA qui valent 2 fr. métropolitains) ;
- 2°) augmentation de 12 % aux dockers depuis le 1^{er} janvier 1950 ;
- 3°) application immédiate de dispositions ministérielles majorant de 80 % les allocations familiales servies aux salariés du secteur privé ;
- 4°) augmentation des allocations familiales, passant, à partir du 1^{er} janvier 1950, de 500 à 700 francs par mois et par enfant, pour les auxiliaires de l'administration.

Ayant remporté un grand succès dans le domaine économique grâce à une lutte anticolonialiste d'un caractère très élevé :

les dockers et les cheminots reprirent le travail, mais continuèrent, avec toute la population de l'île, l'action en faveur de la libération de Claudine Saramito. Et cette action très ample et très courageuse devait aboutir, avec l'aide du peuple de France contraignant Jules Moch à démissionner du gouvernement Bidault, à la mise en liberté provisoire de C. Saramito, le 17 février dernier.

Venant après les luttes magnifiques des masses de la Côte d'Ivoire, défendant fermement leurs organisations et leurs militants attaqués, l'action victorieuse des travailleurs créoles, montre également que la liberté est indivisible et qu'elle doit être défendue en bloc, que tout le mouvement syndical doit être solidaire des hommes et des organisations menacées, ainsi que le rappelait récemment, dans ces colonnes, le camarade André Tollet.

L'exemple de La Réunion prouve encore que la lutte résolue contre le colonialisme, pour la liberté, conditionne l'action et le succès des travailleurs dans le domaine syndical.

C'est un exemple que les travailleurs des autres pays coloniaux méditeront, pour en tirer tous les enseignements qu'il comporte.

Vive notre lutte commune

(suite de la page 1)

pays les ouvriers français qui défendent les peuples coloniaux. Qu'ils essayent de voir un peu ce que leur attitude est capable de susciter au Viet-Nam : la haine.

Qu'ils regardent ce que sont leurs rapports avec les Vietnamiens qui trahissent leur patrie, ils trouveront les chéquards et la pourriture de leur régime, de leurs généraux, policiers, journalistes, ministres.

Du côté des opprimés, au contraire, on trouve des dockers, des cheminots, des marins, des ouvriers capables de risquer leur pain, leur liberté, leur vie même pour marquer leur solidarité envers les Vietnamiens en guerre contre l'impérialisme français.

La conscience de la lutte commune renforce le courage et rapproche la victoire en marche.

La tutelle des impérialistes américains, lyncheurs de nègres, sur les impérialistes français, ne fera pas tourner en arrière la roue de l'histoire.

Le message du pays de Ho Chi Minh aux travailleurs de France est un signe du beau temps que nous vivrons demain.

Le monde qui meurt, celui des oppresseurs, appartient déjà au passé.

Vive notre lutte commune qui nous mènera à la victoire commune.

A. TOLLET.

LES FONCTIONNAIRES ET LES CHEMINOTS AFRICAINS

doivent passer à l'**ACTION**, sans plus tarder

par Gaston DONNAT

Les manœuvres de l'Administration Coloniale

Au cours de ma récente tournée en A.O.F., j'ai dénoncé publiquement, partout, les manœuvres habiles de l'Administration coloniale qui s'est fixée comme tâche la liquidation du mouvement syndical.

En ce qui concerne les fonctionnaires, sa méthode a consisté à réunir de soi-disantes Commissions paritaires auxquelles sont conviés les responsables syndicaux. On y palabre pendant des mois... puis, l'Administration, sans tenir compte des propositions de nos camarades, accorde quelques avantages à certaines catégories privilégiées.

Le résultat ne se fait pas attendre :

— les catégories plus ou moins satisfaites abandonnent la lutte,

— l'immense masse trompée, est déçue et s'estime trahie.

L'Administration lance alors ses espions qui viennent siffler aux oreilles du commis expéditionnaire, du moniteur, de l'auxiliaire de la Régie autonome, que les délégués syndicaux n'ont défendu que leurs intérêts personnels, qu'ils ont trahi, etc., etc.

Aussi le trouble s'empare des travailleurs et on doit reconnaître que l'Administration marque des points.

Les masses ne sont pas dupes

De multiples marques d'approbation m'ont persuadé que les masses qui m'ont écouté, de Saint-Louis à Cotonou, d'Abidjan à Niamey, ont parfaitement compris la manœuvre. Ces masses n'entendent plus se laisser bernier par les colonialistes. Elles veulent lutter contre une Administration qui n'est pas autre chose qu'un instrument de répression, de division.

Les discussions de Dakar

Or, quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous apprîmes que nos camarades acceptaient de venir à Dakar, une fois de plus, surprise qui ne tarda pas à se doubler d'angoisse, leur séjour à Dakar se prolongeant de semaine en semaine, nous fûmes persuadés qu'ils s'étaient livrés pieds et poings liés, à l'ennemi.

Sekou Toure, à partir du numéro 408 du 20 mars 1950, de *Réveil*, a entrepris de faire l'autocritique de cette grave erreur. C'est très bien ! Ses articles sont courageux. Ils contribueront à redresser la situation, surtout s'ils arrivent à convaincre tous nos camarades qu'il faut en finir rapidement avec la forme d'organisation de « leurs syndicats ne permettant pas l'action à la base », si nos camarades, partout réorganisent leurs syndicats et organisent la lutte sur le lieu même du travail.

Quelles sont les sources de l'erreur ?

Mais, je pense que son analyse est insuffisante. L'erreur a des sources très profondes puisqu'elle a été commise malgré la campagne que mène notre bulletin depuis plus d'un an, malgré les critiques intérieures et publiques auxquelles je me suis livré sur place, partout, critiques reconnues justes par tous nos camarades, malgré les nombreuses lettres d'André Tollet.

Il faut donc aller aux sources. J'en vois déjà trois que je me permets d'exposer très fraternellement.

1° Nos camarades n'ont pas confiance dans les masses,

ils n'osent pas organiser et déclencher des actions de masse et ainsi, ils n'ont eu recours qu'à la négociation avec l'ennemi;

2° Nos camarades n'ont pas encore une idée très claire de ce que représente l'Administration Coloniale; ils croient encore à la « neutralité » de certains services (Inspection du Travail, Finances, Enseignement, etc.), ils croient parfois à la bonne volonté réelle de certains hauts fonctionnaires... alors que l'Administration coloniale n'est qu'un appareil d'oppression : elle met au service des trusts qui pillent l'Afrique les « Commandants », la police, l'armée, la justice colonialiste, les prisons.

Ils n'ont pas une idée exacte, non plus de ce qu'est l'Etat impérialiste : n'ont-ils pas pensé qu'une délégation à Paris, auprès du ministre, aurait plus de succès qu'à Dakar?

3° Nos camarades ont orienté le mouvement syndical vers les seules revendications élémentaires, alors que sous le régime colonial, elles ne peuvent pas être vraiment satisfaites... alors que c'est avant tout contre le régime colonial qu'il faut lutter, car sans les libertés indispensables, les travailleurs ne pourront pas arracher des avantages importants. Malheureusement, notre camarade Sekou Toure, paraît, dans ses articles, encore uniquement préoccupé par « l'action revendicative » et il n'aborde pas cette question fondamentale de la lutte pour la conquête des libertés.

Il faut ouvrir la discussion

D'autres sources d'erreur existent sans doute. La discussion est ouverte. Dans l'intérêt du mouvement syndical africain, il faut la poursuivre et aller jusqu'au fond du problème. C'est le moyen qui permettra de redresser définitivement la situation.

Il faut passer à l'action immédiatement

Quoiqu'il en soit, pour déjouer la manœuvre de l'ennemi, pour assurer l'existence, le développement du mouvement syndical, pour être à même d'assurer la défense des travailleurs, nos camarades fonctionnaires et cheminots n'ont plus qu'une solution : celle de se mettre résolument à la tête des masses pour « faire pression sur l'Administration ».

Sans plus attendre, il leur faut organiser l'action (protestations, meetings, manifestations, débrayages). Cette action menée dans le cadre de la lutte générale pour les libertés donnera la vigueur nécessaire aux organisations syndicales et à leurs dirigeants, leur assurera la confiance des travailleurs qui, alors, pourront marcher vers de grandes victoires.

RECTIFICATIF

Une coquille a rendu inintelligible la citation de Lu Chao Tsi dans l'article de notre camarade Chassiot, page 3 du bulletin n° 8.

Il faut lire en deuxième colonne, au 6° paragraphe : « La prospérité d'une infime poignée d'hommes repose sur les souffrances et la misère de plus d'un milliard d'hommes, dans les colonies, les semi-colonies et les métropoles : voilà ce qu'est cette prétendue civilisation de l'impérialisme. »

La grève des dockers d'Oran

L'action unie des travailleurs fait reculer le Patronat et l'Administration colonialistes

Dans une grève de quinze jours, du 16 février au 4 mars, les dockers d'Oran ont mené une lutte magnifique et pleine d'enseignement.

Appliquant les directives du gouverneur socialiste Naegelen, le Préfet avait pris toute une série de décisions arbitraires : interdiction des réunions sur le port, introduction de la police au centre d'embauche, nomination d'un délégué F.O. ne représentant personne, institution d'une nouvelle réglementation plaçant les délégués dans l'impossibilité de remplir leur mandat. Ces mesures à caractère fasciste avaient pour but de briser le syndicat des dockers pour livrer ces travailleurs, pieds et poings liés à l'exploitation patronale, les contraindre en outre à charger les bateaux pour le Viet-Nam et manipuler le matériel de guerre que doivent expédier les impérialistes américains.

Le 16 février, le directeur du port ayant voulu refouler les délégués du centre d'embauche, les dockers professionnels et auxiliaires, unanimes, refusent le travail, exigeant le maintien de leurs délégués.

Spéculant sur la misère, l'administration colonialiste essaie de trouver une main-d'œuvre de remplacement dans l'immense armée des chômeurs. Le Préfet lui-même, accompagné de commissaires et d'agents en armes, se livre au travail du raccolage.

Les manœuvres et les provocations se multiplient : les cartes professionnelles de 32 dockers sont confisquées; des délégués dockers sont arrêtés pour soi-disant entrave à la liberté du travail.

Cependant, les dockers ne se laissent ni duper, ni intimider et ne restent pas inactifs. Présents sur le port à toutes les heures d'embauche, ils se montrent fermes devant les menaces et les brutalités policières. Sans tomber dans la provocation, ils rendent coup sur coup. Ainsi, le 25 février, tandis que 2.000 travailleurs, accompagnés de leurs femmes, venues au nombre de plusieurs centaines, attendent, dans le calme, les résultats de l'entretien de leurs délégués avec la direction du port, le préfet les fait charger avec une bestialité sans précédent par les importantes forces de police qu'il avait mobilisées (gendarmerie, gardes-mobiles, agents). Aux brutalités, aux coups de crosse, les travailleurs et leurs femmes répondent en lançant des pavés. « Nous ne voulons plus et nous ne pouvons plus nous laisser matraquer sans riposter », déclarent les dockers. Et c'est avec la même vigueur qu'ils réagissent encore le 27 février, avec les autres travailleurs d'Oran, devant les violences accrues de la police et de la garde mobile, malgré les balles tirées sans sommation.

Leur sang-froid, leur ténacité, leur courage ont porté leurs fruits : les délégués peuvent à nouveau exercer leur mandat, les emprisonnés ont été libérés, les 32 cartes professionnelles ont été restituées, 400 auxiliaires, à qui les patrons prétendaient refuser l'embauche par priorité sur les non-professionnels, seront classés et les dockers n'ont pas modifié leur attitude concernant les bateaux à destination du Viet-Nam.

D'où provient le succès de cette grève? Il est dû, avant tout, au fait que les dockers ne sont pas restés inactifs.

Ils ont lutté sur le lieu même de l'embauche pour faire respecter leurs droits. Cette action a permis, non seulement de maintenir le mouvement, mais encore de le resserrer et de le fortifier en entraînant les hésitants. Elle entraîne également les femmes (européennes et musulmanes) qui prirent une part active à la bataille, collectant

pour les grévistes, se battant à leurs côtés contre la police et la garde mobile. Elle provoque, chez tous les travailleurs d'Algérie, un élan de solidarité qui se traduit par de multiples arrêts de travail et d'importantes manifestations : 5.000 manifestants à Oran le 20 février; 6.000 à Alger le 24; 7.000 à Oran de nouveau le 27.

Les équipages d'une quinzaine de bateaux, dont deux italiens, ont donné un magnifique exemple d'internationalisme prolétarien en se solidarissant avec les dockers et en s'opposant au chargement de leurs navires par une main-d'œuvre occasionnelle.

Les marins de quatre bateaux français ont tenu ainsi pendant dix jours.

A la suite de leur geste de solidarité envers les dockers d'Oran, les équipages du « Sidi Aïssa » et du « Djebel Amour » ayant été débarqués à Marseille, marins et dockers d'Algérie refusèrent d'opérer les navires de la Compagnie Mixte et ceux des Transports Maritimes, tant que les deux équipages ne seraient pas réintégrés. Cette action se traduisit par une victoire : les marins sanctionnés furent réembarqués.

Pourquoi un tel mouvement de solidarité autour des dockers d'Oran?

C'est parce que leur lutte était aussi celle de tout le peuple d'Algérie, celle de tous les travailleurs.

Les dockers d'Oran se battaient non seulement parce que les décisions du Préfet menaçaient leur pain, mais surtout parce qu'ils ne voulaient pas laisser porter atteinte à leur droit syndical. Ils se battaient contre l'administration colonialiste, pour la liberté et aussi pour la Paix, car ils ne voulaient pas se laisser imposer le chargement des bateaux à destination du Viet-Nam. Ils portaient des coups à l'impérialisme et servaient ainsi, avec leur propre cause, celle du peuple algérien tout entier, celle de tous les peuples opprimés, celle de tous les travailleurs.

Le déroulement de la grève des dockers d'Oran, la victoire remportée, montrent qu'aucune force ne peut venir à bout des travailleurs lorsqu'ils sont unis, forment bloc autour de leur syndicat, mènent une lutte active sur les mots d'ordre justes qu'ils ont élaborés, s'appuient sur l'ensemble de la population et sont appuyés par elle.

F. CHASSIOT.

EN DERNIERE MINUTE

Nous apprenons l'odieuse assassinat de 18 travailleurs en Afrique du Sud, par la police fasciste Malan.

Voici les faits : 100.000 ouvriers arrêtent le travail pour célébrer le Premier Mai à Johannesburg, Orlando, Benoni, Cap, etc., Partout la police tire. Le bilan de ces crimes colonialistes est de 18 morts et 30 blessés.

Salut à ces martyrs. Nous adressons l'expression de notre sympathie et de notre solidarité totale aux travailleurs sud-africains en lutte pour leur vie et la liberté.

C'est dans l'action que s'organisent les travailleurs

Nous recevons souvent des lettres d'organisations encore faibles dont les responsables hésitent à entreprendre une action quelconque. C'est ainsi que nos camarades du Tchad nous écrivent qu'ils entreprendront une grève « formidable » quand ils auront « beaucoup de monde ». Ces camarades peuvent attendre longtemps, car justement les travailleurs ne viendront à eux que dans la mesure où ils montreront par leurs actes qu'ils luttent pour l'amélioration de leur sort.

Attendre sans rien faire, c'est donc empêcher justement le renforcement de l'organisation. C'est aussi permettre à l'administration et aux patrons d'y glisser leurs espions et leurs mouchards, qu'il n'est justement possible de démasquer que lorsqu'il y a action.

Cela veut-il dire qu'il faut se lancer tout de suite dans la grève, ce n'est pas la question. L'action se prépare et doit

être proportionnée à nos forces. Si l'on a quelques éléments dans une entreprise, on rédige avec eux un cahier de revendications. Ils en discutent avec les autres travailleurs, les réunissent en assemblée et font désigner une délégation assez large qui va discuter avec la direction. Si l'on n'a personne, on édite un tract concernant l'entreprise et l'on cherche quelqu'un qui accepte de le diffuser. Celui qui commence une telle action acquiert vite la confiance de ses camarades et peut les entraîner ensuite à des actions plus importantes.

Mais si l'on attend, l'action ne viendra jamais, et par conséquent la confiance non plus. Persuadez-vous bien de cela, camarades. Si faibles que soient vos forces actuelles, vous pouvez agir. Et si vous agissez, alors vos forces grandiront.

Pierre BOITEAU.

RÉPONSES A DES QUESTIONS

Un certain nombre de questions posées ayant un caractère général, nous voulons, par cette rubrique, publier les réponses dans le bulletin.

L'Administration demande nos livres et la liste des syndiqués. Que faut-il faire ?

Il est un principe qui est cher aux ouvriers, c'est l'indépendance de leur organisation syndicale. Si les ouvriers s'organisent, c'est pour se défendre contre l'exploitation des patrons et l'administration est le meilleur soutien des patrons.

Nous n'avons pas à les renseigner, car ils le font pour gêner le fonctionnement et l'action du syndicat. Leur prétention est scandaleuse. En droit : ils peuvent toujours sortir lois et décrets pour défendre leur exploitation. En fait : les droits que possèdent les ouvriers, y compris celui de s'organiser, ont été arrachés de haute lutte en France et il n'est plus possible d'aller en arrière.

Nous ne devons pas nous plier à cette exigence. Il faut mobiliser les ouvriers pour qu'ils protestent et soutiennent leur direction syndicale par des pétitions, des meetings, voire par des arrêts de travail et des manifestations.

L'inspecteur général du Travail de Madagascar a trouvé un nouveau truc. Il prétend qu'il doit vérifier si les organisations sont représentatives pour les inclure dans les diverses commissions en fonction de leur force.

En France, où la C.G.T. représente 80 pour cent des forces syndicales organisées, on réduit sa représentation. Nous réclamons que chacun montre ses

livres pour donner la preuve. Or, ni le gouvernement, ni F. O., ni la C.F.T.C. ne veulent montrer leur faiblesse. Dans les pays d'Outre-Mer, à une telle question, on peut répondre :

1°) D'accord pour l'Union des Syndicats et non pour les syndicats (ils n'ont pas à voir le nom des syndiqués).

Mais, si vous le faites, tout le monde doit le faire, et, en présence des dirigeants de toutes les organisations, nous assisterons aussi à la vérification des livres des autres, car nous ne voulons pas être roulés.

2°) nous sommes la seule organisation, rien à faire pour le contrôle.

Le résultat dépend de l'ampleur de la protestation.

Le Certificat d'Etudes est-il obligatoire pour être membre du bureau d'un syndicat ?

Nous ne devons pas non plus accepter de reconnaître ce décret de de Gaulle de 1944.

Cette hypocrisie des colonialistes, qui n'ont rien fait pour l'instruction, n'a pour but que d'empêcher la constitution de syndicats. En France, on n'exige rien de tout cela. Il faut essayer partout d'imposer les membres élus par les travailleurs, quel que soit leur degré d'instruction. Si vous n'êtes pas assez fort, constituez un bureau pour la déclaration et ayez votre véritable direction. En tout cas, dans un syndicat, il peut y avoir des sections, soit corporatives, pour le bâtiment par exemple, une section « ferrassiers », une section des « maçons », soit des sections locales ou d'entreprises, la direction de ces sections ne tombe pas sous le coup du décret de 1944.

Le syndicat peut, en outre, se faire représenter dans une délégation par qui il veut; ce n'est pas obligatoirement le secrétaire. Un membre peut être chargé d'une tâche et il lui suffit d'être mandaté.

Magnifique mouvement de grève DES FONCTIONNAIRES de Guyane, Martinique et Guadeloupe

Le 6 mars dernier, les fonctionnaires et auxiliaires des AN-TILLES et de la GUYANE déclanchaient un mouvement de grève d'une magnifique combativité, toutes tendances syndicales unies et sur la base d'une plateforme revendicative commune dont voici les dispositions essentielles :

- 1° Application de la Sécurité Sociale ;
- 2° Octroi d'une indemnité de pouvoir d'achat de 40% ayant pour but de remédier à la cherté de la vie dans ces territoires, de beaucoup supérieure à ce qu'elle est en France ;
- 3° Application du régime, des taux et des pourcentages métropolitains servant à la détermination des prestations familiales et relèvement du salaire moyen départemental.

La légitimité de ces revendications est telle que jamais les Pouvoirs publics ne purent y opposer un argument sérieux et que, pour briser la grève qui dura quatre semaines, les autorités préfectorales de ces « Départements d'Outre-Mer », furent contraints de jeter bas le masque.

C'est ainsi, par exemple, que le Préfet de la Guadeloupe adressa à chaque fonctionnaire un ordre de réquisition indivi-

duelle espérant, par là, contraindre nos camarades à reprendre le travail.

Mais toutes ces brimades échouèrent devant l'union et la volonté de lutte des fonctionnaires, dont le bloc demeure sans fissure.

Cette unanimité et cette résolution dans la grève furent telles que la majorité de l'Assemblée Nationale, passant outre à la volonté du gouvernement, fut amenée à accepter la discussion d'urgence de la proposition de loi de M. Aimé CESAIRE, député de la Martinique, proposition qui reprenait toutes les revendications des fonctionnaires en grève.

Et c'est ainsi, par leur lutte obligeant l'Assemblée Nationale à délibérer de leur situation, que les fonctionnaires de Guyane et des Antilles permirent à M. Aimé CESAIRE et ses collègues d'arracher pour eux de substantielles améliorations.

La leçon ne sera pas perdue pour les fonctionnaires qui ont ainsi appris à connaître leurs véritables défenseurs. Elle montre clairement que la condition du succès, c'est la lutte et l'union et non l'attente passive de réalisations de promesses gouvernementales qui, jamais, ne deviennent réalités si l'on ne met pas la main à la pâte.

Nul doute qu'une telle expérience ne porte ses fruits parmi tous les travailleurs et dans tous les territoires.

Les travailleurs camerounais s'organisent

Au début de notre mouvement, les syndicats étaient organisés sur la base corporative, à l'échelle régionale ou même territoriale. Cette forme d'organisation rendait la lutte revendicative très difficile, surtout lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts des travailleurs d'une entreprise isolée quelconque.

Cela provenait, d'une part du faible développement économique du pays, avec comme conséquence, l'éparpillement des travailleurs, et d'autre part de l'inexpérience de nos cadres.

A l'heure actuelle, on assiste au Cameroun à un véritable « boum » économique. Depuis 1947, 62 entreprises (huileries, conserveries, usines de textile, sociétés minières, commerciales, d'exploitation forestière, etc.) et 4 établissements bancaires se sont créés.

Parallèlement, le nombre des travailleurs salariés s'est accru, il est passé de 58.000 environ en 1947 à plus de 150.000 en 1949. Cette situation a entraîné une plus forte concentration dans les entreprises.

De plus, la misère des travailleurs camerounais est très grande : il n'existe pas de législation du travail, aucun régime de Sécurité sociale, les salaires sont restés bloqués depuis 1947. Les chiffres suivants, relevés à Douala, donneront une idée de leur niveau extrêmement bas : manœuvres : de 58 à 71 fr. par jour; ouvriers qualifiés : de 75 à 155 fr. par jour; employés : de 1.900 à 11.150 fr. par mois. Par contre le coût de la vie croît sans cesse (50 % de janvier à octobre 1949) et les prix des denrées de première nécessité sont à peu près les mêmes que ceux de la métropole.

L'autre côté de la médaille est l'augmentation scandaleuse des bénéfices industriels et commerciaux : la F.A.O., par exemple, a vu ses bénéfices avoués passer de 61 millions en 1946 à 266 millions en 1948, soit environ 400 % d'augmentation.

On comprend qu'un tel essor économique devant une

telle misère populaire ait amené les travailleurs du Cameroun à sentir la nécessité de s'organiser plus solidement et pour cela de créer des syndicats sur la base de l'entreprise, ce qui leur permet maintenant des luttes plus efficaces, malgré les violations constantes du droit de grève, les ingérences des autorités administratives dans la vie intérieure des syndicats, les arrestations multipliées de militants, comme celle de notre camarade Jacques N'Gom en avril 1949, les licenciements massifs pour activités syndicales, etc.

Ainsi, au moment où tous les efforts des pouvoirs publics tendent à paralyser le mouvement ouvrier tant en France que dans les pays d'Outre-Mer, le mouvement syndical s'affirme au Cameroun. La reprise des cartes pour 1950 permet d'espérer un net progrès sur 1949.

Cette meilleure organisation du mouvement syndical, ajoutée à une ardente volonté de combattre des travailleurs camerounais, permet maintenant de faire triompher les luttes revendicatives. Nous ne citerons comme exemple que les deux grandes grèves de décembre 49 et de janvier 50. Celle des grimpeurs de la SPROA à Kompina, où, après deux semaines de grève, les manœuvres de la plantation de palmiers à huile ont vu leurs salaires passer de 2,50 fr. à 4 fr., pour la coupe d'un régime de palme. Et celle des dockers de Douala qui fut également victorieuse, malgré un grand déploiement de forces policières et administratives, chargées de « maintenir l'ordre », car les ministres devaient arriver le lendemain. Nos camarades ne se laissèrent pas intimider et obtinrent une augmentation de salaire de 10 francs par jour et une prime annuelle de 100 à 300 francs.

Les travailleurs camerounais sont désormais dans la lutte aux côtés de leurs frères métropolitains, pour leur bien-être et leur liberté, contre les mêmes oppresseurs. La machine est en marche, rien ne l'arrêtera.

Nouvelles des Unions de Syndicats

MAROC

La grève des boulangers à Rabat, Kenitra, Casablanca

PREMIERS SUCCES A CASABLANCA

Depuis le 8 avril, les boulangers de Rabat sont en grève, ceux de Kenitra les ont rejoints dans la lutte le 14 avril, et le 18 avril, ceux de Casablanca, bien décidés à obtenir la victoire, ils sont inébranlables dans leur lutte, car ils ne veulent plus de ces salaires de misère de 300 francs pour 12 à 14 heures d'un dur travail de nuit dans les pires conditions d'hygiène.

Déjà de premiers succès ont été obtenus à Casablanca.

C'est ainsi que la boulangerie de Beauséjour a porté les salaires maxima de 500 à 750 francs par journée de 8 heures de travail, accepté par le délégué de four, le repos hebdomadaire, la diminution du nombre des balles, un ouvrier supplémentaire et l'application des lois sur l'hygiène. De nombreux autres patrons ont aussi satisfait aux revendications de leur personnel.

Fortes de leur union, les ouvriers boulangers sont aidés par la solidarité des travailleurs et de toute la population.

TUNISIE

Les dockers et la population de Tunisie s'opposent au débarquement des armes américaines

Les Tunisiens en lutte pour la liberté refusent l'installation d'un nouvel impérialisme sur leur sol. Ils refusent d'être encore une fois les soldats de l'impérialisme. Ils savent que les armes américaines sont aussi bien destinées à l'agression antisoviétique qu'à la répression du peuple tunisien ou du peuple français.

Les dockers de Tunis, ceux de Bizerte et les travailleurs de l'Etat de Ferryville près Bizerte, manifestent et débrayent.

Ils savent que la présence de l'impérialisme américain aggrave encore leur misère et le vol des richesses tunisiennes.

Après le passage de M. Bruce, ambassadeur américain, un décret beylical a livré les pétroles aux impérialistes américains.

A défaut de salle, c'est dans les trois étages de la Maison des Syndicats que 1.500 personnes se sont rassemblées malgré les forces de police. Le socialiste Mons, qui ne veut pas être en reste avec Bidault, a fait donner la matraque. Il voulait empêcher la délégation de lui faire parvenir la résolution, piètre consolation pour ceux qui se sentent de plus en plus isolés et honnis. Le peuple tunisien sera victorieux, en plein accord avec le peuple de France.

ALGERIE

A PHILIPPEVILLE

Contre le déchargement des armes de l'«Oasis»

Le 17 avril l'équipe de dockers de Philippeville embauchés pour le déchargement de 70 tonnes d'armes et de munitions amenées par l'«Oasis» dans le port de Philippeville ont refusé le travail. Les dockers ont arrêté unanimement le travail pour protester contre les sanctions infligées à l'équipe ayant refusé de travailler. Les cheminots en gare de Philippeville ont eux aussi refusé de manutentionner les armes.

Un important meeting pour la paix a réuni 600 personnes à l'Union locale des Syndicats, qui ont manifesté contre le débarquement des armes et affirmé leur volonté de lutter contre les préparatifs de guerre en Algérie.

GUYANE

Une belle victoire. — Les travailleurs du secteur privé de la Guyane ont fait grève le 9 mars. Après huit jours de lutte, ils obtiennent une importante victoire : une augmentation de salaire de 40 % en moyenne, portant le salaire du manoeuvre de 47 fr. 60 à 67 fr. l'heure et celui de l'ouvrier non-qualifié de 51 fr. 60 à 73 fr.

COTE D'IVOIRE

Chez les gens de maison. — Le 7 janvier, les gens de maison d'Abidjan et de Bassam ont fait grève pour l'amélioration de leurs conditions de travail et la libération des emprisonnés. Malgré l'arrestation du secrétaire de leur syndicat, ils ont continué la lutte jusqu'au 26 janvier.

Ils obtiennent une satisfaction partielle sous forme de recommandation aux employeurs d'étendre aux gens de maison les avantages qu'une convention collective accorde depuis 1947 aux ouvriers, droit au préavis, au congé payé, à l'indemnité de licenciement.

Mais la lutte demande une vigilance journalière et elle doit continuer pour imposer aux patrons qui s'y refusent l'augmentation des salaires.

GUINEE

Travail forcé en échec. — Il y a quelques mois, M. Irénée Montout, administrateur de Beyla se rendit de grand matin à Moussadou, fit cerner la mosquée où les notables faisaient la prière à l'aube. Il les fit sortir, les frappa, leur distribua dadas et coupe-coupe pour défricher une nouvelle route sous la surveillance de son corps de gardes. Les pauvres vieux se blessèrent pour la plupart. Les jeunes gens alertés accoururent, leur arrachèrent les outils et firent comprendre à l'administrateur que le travail forcé était supprimé. L'administrateur a battu en retraite et ses victimes ont déposé une plainte entre les mains du procureur général à Dakar.

NOUVELLES HEBRIDES

La lutte pour la liberté. — Les travailleurs vietnamiens des Nouvelles-Hébrides ont fêté avec éclat, ces jours derniers, la victoire remportée après une lutte courageuse pour la défense de leur liberté. L'administration colonialiste s'arroge le droit de leur défendre de décorer leurs salles de réunion et d'écoles avec leur emblème national et les effigies du président Ho Chi Minh.

Ils ont énergiquement refusé de se plier aux menaces et aux provocations de l'administrateur baodaïste. Ils ont lutté magnifiquement, par la grève, par la fermeture des écoles, de salles de réunion privant leurs enfants de l'instruction qu'ils sont d'ailleurs obligés de payer de leurs propres deniers.

A partir du 17 dernier, ils ont signifié à M. le gouverneur leur volonté de rouvrir leurs salles et écoles comme par le passé. Depuis, par leur vigilance, par leur action dans l'union de tous, ils ont fini par imposer le respect de la liberté.

NOUVELLE CALEDONIE

Les mineurs de Chagrin en grève. — Les travailleurs de la mine Chagrin sont en lutte depuis le 12 avril pour appuyer le cahier de revendications déposé le 10 novembre 1949.

Dans l'union la plus absolue, travailleurs européens, indonésiens, vietnamiens, canaques ont déposé un cahier de revendications exigeant entre autre l'application du principe « à travail égal, salaire égal » ; le respect du minimum vital ; la promulgation du Code du Travail applicable à tous les travailleurs ; l'extension à tous les travailleurs du régime de la Sécurité Sociale ; le respect absolu du droit syndical ; les allocations familiales pour tous, fonctionnaires et salariés. Ils exigent que cesse cette scandaleuse discrimination qui fait qu'un enfant de travailleur européen a droit à 1.013 fr. 60, celui du travailleur autochtone 300 fr., celui de l'indonésien ou du vietnamien 200 fr., alors qu'un enfant de salarié canaque n'a droit à rien. La loi fixe le minimum vital à 5.500 fr. mais aucun travailleur vietnamien ou indonésien ne perçoit un salaire égal à ce minimum vital.

Pour la mise hors la loi de la BOMBE ATOMIQUE chacun signera L'APPEL de STOCKHOLM

Au cours des travaux de la troisième session du Comité Mondial des Partisans de la Paix à Stockholm, du 15 au 19 mars 1950, où Diallo Abdoulaye et moi, nous avons eu l'honneur de représenter l'Afrique Noire auprès des représentants de 72 pays, un appel pathétique fut lancé aux peuples du monde entier épris d'humanité.

« Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations.

Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

Nous considérons que le gouvernement qui le premier utiliserait, contre n'importe quel pays, l'arme atomique, commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre.

Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel. »

Ce vibrant appel, qui s'adresse à tous les gouvernements, sans exception, à tous les hommes et femmes de toutes les races, de toutes opinions religieuses ou philosophiques, les

rassemblera et les dressera contre les préparatifs de guerre et permettra aux peuples de distinguer nettement les fauteurs d'une troisième guerre mondiale. Cet appel, pris sur l'initiative des représentants de plus de 72 pays, dénonce comme crime l'utilisation éventuelle des bombes atomiques. Il permet à des millions d'hommes et de femmes d'exprimer cette même volonté.

Déjà des millions et des millions de signatures, à travers le monde, approuvent l'appel de Stockholm.

Dans les pays colonisés, les plus déshérités du globe, qui ne peuvent gagner leur liberté que dans la paix, nous savons, nous qui les représentons à la troisième session que l'appel aura un accueil chaleureux. Cela dépend de chaque Union de syndicats, de chaque syndicat, de chaque militant.

La parole est à nous, reproduisons l'appel de Stockholm, présentons-le pour signature aux membres de toutes nos assemblées locales, aux chefs coutumiers, aux habitants, dans toutes les entreprises, usines, chantiers, bureaux, plantations, exploitations forestières, partout, dans toutes les villes et villages, dans tous les foyers africains.

Au travail pour imposer l'interdiction de l'arme d'épouvante.

GUEYE ABBAS,

Secrétaire de l'Union des Syndicats de Dakar.

A TRAVERS LE MONDE

Les luttes

Aux Indes, dans la région de Telangan, les paysans organisent des détachements de partisans. Le journal « Industan Times » signale que près de 2.000 paysans opèrent ainsi dans cette région située dans la province de Madras et Haïderabad malgré un corps spécial de police motorisé envoyé pour les combattre.

Grève victorieuse au Soudan anglo-egyptien

Début mars, une grève englobant 20 syndicats et 70.000 ouvriers, s'est terminée, après trois jours, par un accord prévoyant, une indemnité de vie chère, l'élévation du taux des salaires pour les heures supplémentaires et le droit pour les syndicats de négocier les modalités de travail avec les patrons.

C'est un mouvement sans précédent au Soudan Egyptien, les journaux n'ont pas paru, les fonctionnaires de l'Hygiène, qui n'ont pas fait grève, ont arboré des insignes pour marquer leur solidarité. 17 personnes ont été arrêtées à Obeid, mais les ouvriers ont la victoire.

Dans la Chine libérée

Les peuples libérés vont de l'avant, la Mandchourie a établi un plan de développement économique pour 1950 qui prévoit : 35 à 43 % d'augmentation de la production industrielle ; 37 % de la production agricole. Les industries appartenant à l'Etat, soit les 6/7 de la province doivent augmenter leur production de 93 %.

A Moukden, le nombre d'ouvriers employés dans l'industrie privée a augmenté de 18 %, tandis que 25.000 ouvriers nouveaux entraient dans l'industrie nationalisée.

Pendant ce temps, les mines du Kiangsi ont dépassé en janvier et février le chiffre prévu par le plan pour 1950. Que de bonheur, ces efforts représentent pour les peuples libres.

Au Viet-Nam

Le gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam a pris en mars un décret nationalisant les mines.

Nous recevons le télégramme suivant :

Combattants français dans rangs République démocratique Viet-Nam aux ouvriers de France :

Occasion 79^e anniversaire Commune de Paris vous adressons salut fraternel. Suivons avec grands intérêts vos activités en vue défendre paix et démocratie et faire cesser guerre gouvernement réactionnaire français contre peuple Viet-Nam. Sommes très fiers de votre esprit de lutte et de sacrifice digne des Communistes.

Combattants français dans rangs Viet-Nam.

EN TUNISIE

Les 14.000 étudiants de la Zitouna sont en grève depuis le 4 avril, le 20 avril ceux de Sadiki, par solidarité, ont rejoint leurs frères de la grande Mosquée, et ont défilé dans la ville malgré les forces policières. Ils exigent un enseignement moderne et scientifique, des concours permettant l'accès à toutes les fonctions, un cahier de 16 revendications déposé depuis le 8 mars était demeuré sans réponse. Les travailleurs ont manifesté leur solidarité aux étudiants, de nombreux syndicats de l'USTT se sont mis en grève : les céréalistes jeudi et vendredi, les travailleurs des silos de la Manouba jeudi après-midi et vendredi, les dockers de Tunis ont observé une grève unanime le vendredi.

Cette solidarité des travailleurs aux étudiants montre l'identité de leur lutte contre le régime colonialiste qui opprime le peuple tunisien tout entier.

Ce bulletin est fait pour vous aider dans votre travail. Il ne suffit pas de le lire rapidement. Etudiez-le, discutez-en en réunion de Bureau et en Commission Exécutive. Dites-nous ce que vous en pensez et ce que vous voudriez y trouver.